

Formation à la pêche aux petits métiers

En Océanie, de nombreux pêcheurs rejoignent leur zone de pêche à bord de bateaux à moteur. Beaucoup ne sont pas formés à la pratique d'une pêche sûre et durable. Il est donc indispensable de les sensibiliser aux enjeux de la sécurité pour s'assurer qu'ils regagnent bien la terre ferme après une sortie de pêche. Qui plus est, pour protéger les ressources culturelles ou naturelles, principalement dans les zones de pêche intensive ou surexploitées, les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales ainsi que nombre de consultants spécialisés dans les pêcheries encouragent les communautés côtières à établir des aires marines protégées à des fins de conservation. En conséquence, les pêcheurs n'ont souvent d'autre choix que de se tourner vers les espèces pélagiques hauturières, au lieu de capturer des poissons récifaux dans les eaux côtières.

Dans certaines régions, les pêcheurs ont l'habitude de braver l'océan pour capturer du poisson mais, dans d'autres, les communautés côtières ne savent que pêcher dans les lagons et les eaux du littoral. Ces populations doivent acquérir des compétences de navigation et se familiariser avec de nouvelles techniques de pêche pour s'aventurer au large et capturer les espèces pélagiques de bien plus grande taille. Bien souvent, les pêcheurs ruraux et les exploitants de bateaux n'ont pas suivi de véritable formation aux manœuvres des navires et ne connaissent pas tous les impératifs de sécurité en matière de navigation.

Le stage de pêche aux petits métiers a vocation à former les petits pêcheurs à une pêche sûre et durable. Il met l'accent sur la sécurité à bord de petites embarcations, sur des pratiques de pêche sûres, ainsi que sur des méthodes durables de pêche à la ligne. Le but de ce stage est de doter les pêcheurs de techniques de base et de connaissances élémentaires sur la sécurité pour qu'ils puissent conduire une petite embarcation de pêche avec assurance et sans danger. En 2017, des stages de pêche aux petits métiers ont été proposés aux Fidji, aux Îles Marshall, à Niue, à Palau, aux Îles Salomon et à Vanuatu (dans le cadre de la formation pratique sur la sécurité en mer, la pêche et la gestion financière à l'intention des agents des services des pêches) ; 110 personnes se sont inscrites.



Aux Fidji, des stagiaires apprennent à fabriquer un moulinet du Samoa pour cibler le vivaneau profond. Crédit photo : William Sokimi.

Les participants ont été formés à l'utilisation et à l'entretien du matériel et des engins de pêche, aux bonnes pratiques en matière d'assainissement, d'hygiène et de manipulation du poisson à bord, et aux principes de base se rapportant à la gestion des finances et des ressources dans une entreprise de pêche. Il leur a été expliqué comment mettre en œuvre des plans de sécurité opérationnelle pour préparer et équiper leur navire de sorte à garantir de bonnes conditions de sécurité avant une sortie de pêche. Ils ont enfin suivi des modules sur la gestion des situations d'urgence en mer.

Parmi les méthodes de pêche abordées figuraient les techniques ciblant les espèces pélagiques hauturières. Des informations leur ont également été communiquées sur la pêche en eaux profondes, mais ils ont été mis en garde quant au fait que les espèces peuplant les fonds marins se reconstituent lentement et sont vulnérables à la surpêche. Le stage incluait également des cours théoriques sur la pêche à la traîne et sur plusieurs méthodes de pêche en pleine eau, suivies de séances pratiques sur la construction d'engins et les activités de pêche.

Les principaux thèmes abordés lors du stage étaient les suivants :

- les différents types de méthodes de pêche à la traîne : palangre verticale en pleine eau ; palangre horizontale courte ; *palu-abi* (sacs, tissus et conteneurs de camouflage pour la capture de poissons pélagiques) ; pierre perdue (théorie) ; moulinet et palangre verticale en eaux profondes (théorie) ; *ika shibi* (théorie) ; pêche de nuit pour les petites espèces pélagiques à l'aide de lanternes et de filets (théorie) ;
- les techniques de traitement, d'entreposage sur glace et de manipulation du poisson ;
- les risques professionnels et la nécessité d'adopter de bonnes habitudes en matière de sécurité ;
- les problématiques environnementales et les pratiques de pêche réglementées destinées à protéger la vie marine et à préserver les zones côtières pour une pêche durable ;
- des rudiments sur l'économie des pêches et sur les méthodes de gestion de petites embarcations, y compris sur l'utilisation d'un journal de pêche et la consignation des recettes et des dépenses d'un navire.

Pour tout complément d'information :

William Sokimi

Chargé du développement de la pêche (techniques de pêche) à la CPS

WilliamS@spc.int